

- P.1 CMCAS Tours-Blois : Dons des CMCAS à la CCAS.
- P.2 CMCAS Tours-Blois : Compte-rendu du C.A. du 16 juin 2016
- P.4 Vacances par la CCAS

CMCAS Tours-Blois : Dons des CMCAS à la CCAS



CCAS, l'appel aux dons ? Un IMPOT CONFISCATOIRE qui ne dit pas son nom !

En 2016, dans les CMCAS à présidence CGT, vous n'aurez droit ni aux chèques vacances, ni aux aides pour les activités sportives ou culturelles, pas plus qu'une vraie billetterie pour le cinéma ou les spectacles, ou les aides dans votre vie quotidienne (assurances, gardes d'enfants, permis de conduire, prêts personnels...)

Plutôt que de répondre aux nombreuses et légitimes demandes des bénéficiaires, depuis des années, ces CMCAS empilent des réserves pour aujourd'hui, faire un chèque de 5 000 000 euros à la CCAS !

Parmi les « généreux » donateurs, se distinguent* les CMCAS de :	Don	Budget 2016	% dotation annuelle dédiée aux activités
Chartres Orléans	250 000	404 828	62%
Nord pas de Calais	248 000	589 747	42%
Bourgogne	160 000	377 299	42%
Aude Pyrénées Orientales	142 000	250 795	57%

Ces 5 000 000 d'euros permettront à la CCAS d'organiser SOULAC, d'aller plus loin dans la grande braderie du patrimoine comme la vente de Théoule avec un manque à gagner de 10 millions d'euros. Quant aux charges de structure, elles engloutissent toujours plus de 70% de la dotation annuelle de la CCAS ! **Et au final rien pour les bénéficiaires.**

Les « activités sociales autrement » ne sont pas un slogan qui ne vit que le temps d'une campagne électorale, mais bien une revendication qu'il est urgent de voir aboutir

***Quant à la CMCAS Tours-Blois elle s'y est heureusement refusée ! "**



Conseil d'administration du 16 juin 2016

CMCAS Tours Blois

Orientations budgétaires pour le prochain exercice budgétaire 2017

Une confrontation !!

L'atmosphère de ce CA a été lourde, les accusations soutenues sur le travail réalisé par le président, le secrétaire général et le trésorier sont devenues un acharnement contre ces personnes. Un employeur n'en ferait pas autant ! A croire qu'il n'y a qu'une seule organisation capable de diriger notre CMCAS ?

La CFDT remercie le président pour son implication à la direction de la CMCAS qu'il a dû prendre sans passion des affaires en cours.

Notre objectif est d'accompagner et de préparer les évolutions à venir. Nos ressources financières en forte croissance par le passé subissent maintenant une baisse significative depuis 2013.

L'ouverture à la concurrence, les baisses de consommation d'énergie en sont les causes principales. Des négociations sont en cours entre l'Etat, les employeurs, et les fédérations syndicales de la branche pour tenter de clarifier la méthode de calcul de la dotation du 1%.

Pour la CFDT, le contexte actuel nous impose responsabilité, rigueur et réalisme pour aborder les prochaines années. Nos orientations sont donc axées sur :

- La reconduction des dispositions prises pour le budget 2016 et des réductions de participations appliquées.
- Introduire les Chèques vacances non subventionnés pour permettre aux bénéficiaires de régler leurs frais de vacances et bénéficier de réductions des partenaires de l'ANCV.
- L'amélioration de la participation CMCAS à la billetterie Cinéma
- Maintenir au mieux l'état de nos réserves actuelles afin de limiter l'impact sur les activités proposées aux bénéficiaires et les choix douloureux que nous imposerait, dans les années à venir la diminution constante de notre dotation budgétaire.
- La simplification et l'adaptation de la grille de participation CMCAS / Agents suivant le coefficient social afin de mieux prendre en compte toutes les catégories de bénéficiaires sans exclusion du plus petit au plus haut coefficient social.

- Le refus CFDT d'effectuer un don à la CCAS de 200 000€, laquelle est en grande difficulté financière depuis plusieurs années, les ventes de patrimoines et le basculement de centre CCAS en convention en sont les exemples visibles. Ce constat n'empêche pas la CCAS d'engager des dépenses importantes et contestable tel un festival pour plus de 3.5M€. La CFDT considère qu'il est impératif pour la CCAS d'engager des actions permettant de réduire ses charges d'exploitation exorbitantes. La CCAS doit revenir sur ses fondamentaux historiques que sont les vacances adultes et enfants, les actions de santé-solidarité à destination de l'ensemble des actifs et pensionnés.
- Le refus CFDT de consommer plus de la moitié de nos réserves financières actuelle pour la construction d'un ensemble immobilier sur le site de Vaugourdon. Nous considérons que, hormis le coût important d'investissement, le coût annuel d'entretien et de gestion représente un budget conséquent qui s'ajouterait à l'existant. Pour rappel nous sommes contraints cette année d'effectuer la réfection de la toiture du gymnase de St Cyr pour la somme de 264 000€.

Validation du résultat des élections de SLVies :

Vous trouverez ci-dessous les membres de bureau et les délégués élus pour la CFDT.

	Membres CFDT en bureau de SLVie	Délégués CFDT en AG de CMCAS
SLvie 3		LALANDE Jean Claude QUIGNON André
SLVie 5	LORILLARD Jean Paul PERDRIAT Jean GOGENDEAU Gérard CARRE Guillaume	PETRAULT Jeanne LEFOULON Muriel ROBINEAU Ginette TOURILLON Bernard ATTAVAY René SAVARY Pierre MONNEREAU Jacques
SLVie 8	SORIN Philippe CALLIOT Didier	FAVEREAUX Patrick DUPUIS Laurent
SLVie 9	BORDIER Patrick GENDRON Patrick MOREAU Régine VINCENT Claudie	IMBERT Didier DESSAY Andrée MORIN Benoit

Notre difficulté à présenter des listes complètes a eu un impact sur le résultat final de ces élections. Cette situation a engendré un report sur des élus de la liste CGT et provoqué un décalage important de la représentativité CFDT avec le résultat des urnes.

Toutefois il faut noter que cette élection n'attiré que 43,7 % de votants (61,2 % en 2010) soit 30 % en moins !

Notre position initiale de caler la représentativité en SLVie et le nombre de postes attribués par OS en fonction des résultats des élections CMCAS se trouve confirmée. Une seule élection est suffisante pour assurer une bonne gestion démocratique sans engendrer une dépense d'énergie supplémentaire et une charge financière inutile.

Voyages CMCAS pour 2017 :

Les destinations voyages retenus sont : **Afrique du Sud, Chypre et Pays Baltes.**



CHIMIE ÉNERGIE
S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS
BRANCHE IEG



J'AIME > JE M'EXPRIME > JE PARTAGE

LA LETTRE DES ADMINISTRATEURS CFDT A LA CCAS VACANCES : LA GRANDE ILLUSION

La CCAS présente cette année une offre globale de séjours de vacances légèrement supérieure à 2015. **Nous pourrions tous nous en réjouir, mais c'est un leurre !**

En effet, on constate une très légère augmentation des places proposées, mais une baisse importante des séjours subventionnés, couplée à une augmentation forte des tarifs.

- Entre 2015 et 2016, le nombre de semaines de vacances proposées par la CCAS **augmente d'environ 2 %** (cf. tableau ci-dessous)
- Entre 2015 et 2016, les séjours avec intervention du 1% - pour en alléger le coût pour le salarié, **baissent de près de 20 %** cf. tableau
- Entre 2015 et 2016, les tarifs vacances adultes **augmentent de 10%**.

Nombre de semaines produites, achetées ou négociées par la CCAS	2015	2016
Au sein du patrimoine CCAS (subventionnés)	153 300	92 500
Achats de séjours (subventionnés)	64 300	83 200
Offres partenaires (tarifs négociés mais non subventionnés)	2 000	48 300
Total	219 600	224 000
Avec participation du fonds du 1%	217 600	175 700

RAPPEL : la CCAS dispose d'un budget annuel d'environ 700 millions d'euros pour deux missions principales : les vacances adultes & familles et les vacances jeunes !

Les administrateurs CFDT du conseil d'administration de la CCAS

ne peuvent cautionner un tel tour de passe-passe !



FEDERATION CHIMIE ENERGIE CFDT ▶ 47-49, avenue Simon Bolivar ■ 75950 Paris Cedex 19
Tél. : 01 56 41 53 00 ■ Fax : 01 56 41 53 01 ■ Mail : fce@fce.cfdt.fr ■ Site internet : www.fce.cfdt.fr